

Le 22 septembre 2023

PARDEM Info N°81



Arrêts de travail : 6000 généralistes ciblés par la CNAM

Nous relayons un communiqué du Syndicat de la médecine générale (SMG) qui s'insurge contre l'attitude du gouvernement et de la CNAM qui s'enfoncent dans une logique comptable de la santé et ne se posent pas les bonnes questions face à la recrudescence des arrêts de travail, notamment en raison de l'accroissement de l'âge des travailleur·euses et de la dégradation des conditions de travail..

COMMUNIQUÉ DU SMG

L'arrêt de travail : outil thérapeutique et véritable droit social à revendiquer

Récemment, six mille médecins généralistes ont été ciblé·es par la Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM) comme étant des prescripteur·rices excessif·ves d'arrêts de travail. Ce n'est pas nouveau, cela arrive périodiquement. Alors que la Sécurité sociale a été créée au départ pour permettre aux salarié·es de s'arrêter de travailler en cas de maladie grâce à des indemnités journalières, la CNAM souhaite faire diminuer le nombre de ces journées pour faire des économies. Pour cela, elle calcule le nombre de journées d'arrêt de travail prescrites par chaque médecin rapporté au nombre de consultations et établit une moyenne par médecin et par département, qu'il ne faut pas dépasser. Puis elle convoque les médecins qui dépassent la moyenne pour leur imposer des objectifs de réduction. Déjà en 2005, elle se targuait d'avoir fait des millions d'euros d'économie sur l'indemnisation des arrêts maladie.

[Lire la suite](#)



Monsieur Macron, rendez publiques les doléances des citoyens enfouies dans les archives départementales !

Vidéo de Rémy Goubert de l'association Rendez les doléances, lors de la rencontre RSL des 22 et 23 avril 2023.

Après deux mois de crise sociale, d'occupation des ronds-points par les Gilets jaunes, de protestation dans toute la France, Emmanuel Macron invitait tous les Français "à transformer les colères en solutions" : s'engageait ainsi le Grand Débat National.

Durant deux mois, on assiste à une moisson d'idées, de doléances. Autour des thèmes arrêtés par le chef de l'État, ce sont plus d'un million de Français qui participeront au Grand Débat National. La moitié d'entre eux répondront directement à la plateforme mise en ligne, 500 000 autres participeront aux réunions d'initiatives locales autour des maires. Au total, ce sont 160 000 contributions qui seront faites dans le cadre de ces réunions soit 400 000 pages réparties dans 16 000 cahiers mis à disposition dans les maisons du peuple. Cette masse d'informations constitue un véritable trésor national. C'est aussi une matière vivante et inflammable montrant combien la France reste politique et se sait capable de pouvoir peser en devenant source de proposition.

Qu'a fait le gouvernement de ces doléances ? Rien ! La méthode retenue pour « tirer toutes les conclusions » a conduit à rétrécir singulièrement la focale gouvernementale, au point d'accoucher en fin de consultation de synthèses rédigées par trois cabinets de conseil, ne tenant compte pour l'essentiel que des contributions répondant aux questions posées, au détriment des contributions libres, notamment les cahiers citoyens.

L'association Rendez les doléances ! demande au gouvernement de tenir son engagement et de rendre disponibles en ligne l'ensemble des "cahiers citoyens", représentant des milliers de pages manuscrites, registres, cahiers à spirales ou feuilles libres, qui ont été remis aux archives départementales.

[Regarder la vidéo](#)

Adhérez

Faites un don

Editeur : Parti de la démondialisation (PARDEM)

